

# TABLEAU DES CYCLES D'ÉTUDES DES CONSERVATOIRES



<b>Éveil - Initiation</b>	
<b>Objectifs</b>	Ouvrir et affiner les perceptions
<b>Contenus</b>	Éducation à l'écoute, mise en place d'un vocabulaire sur les sons et la musique Pratique collective du chant, d'activités corporelles, expression artistique
<b>Organisation</b>	Possibilité d'activité avant 5 ans avec les structures en charge de la petite enfance (crèches et écoles maternelles) Possibilité d'éveil conjoint musique, danse et théâtre Durée hebdomadaire des cours : de 1 à 3 heures Possibilité de partenariat avec le milieu scolaire  <b>Durée de l'éveil ou de l'initiation : entre 1 et 3 ans suivant l'âge</b>
<b>Évaluation</b>	Évaluation non formalisée
<b>Premier cycle</b>	
<b>Objectifs</b>	Construire la motivation et la méthode Choisir une discipline Constituer les bases de pratique et de culture
<b>Contenus</b>	Travaux d'écoute et mise en place de repères culturels Pratiques vocales et instrumentales collectives Pratiques individualisées de la discipline choisie
<b>Organisation</b>	Éveil ou initiation préalable non obligatoire Après la phase d'orientation, durée hebdomadaire des cours : entre 2 à 4 heures, dont 30 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel  <b>Durée du cycle : entre 3 et 5 ans</b>
<b>Évaluation</b>	Évaluation continue, dossier de l'élève  L'examen de 1er cycle donne un accès direct au 2ème cycle
<b>Deuxième cycle</b>	
<b>Objectifs</b>	Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment : . une bonne ouverture culturelle . l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome . la capacité à tenir sa place dans la pratique collective
<b>Contenus</b>	Travaux d'écoute Acquisition de connaissances musicales et culturelles en relation avec les pratiques du cursus Pratiques vocales et instrumentales collectives Pratiques individualisées
<b>Organisation</b>	Durée hebdomadaire des cours : entre 4 heures et 7 heures pour le cursus diplômant, dont 45 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel Possibilité d'élaborer un cursus personnalisé diplômant ou non diplômant  <b>Durée du cycle : entre 3 et 5 ans</b>
<b>Évaluation</b>	Évaluation continue, dossier de l'élève Examen terminal Cycle conclu par le brevet de fin de 2ème cycle, qui donne accès au 3ème cycle et à l'examen d'entrée dans le Cycle d'enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur Attestation validant les enseignements suivis dans le parcours sur contrat personnalisé
<b>Troisième cycle</b>	

<b>Objectifs</b>	Développer un projet artistique personnel Accéder à une pratique autonome Acquérir des connaissances structurées S'intégrer dans le champ de la pratique musicale amateur Pouvoir évoluer vers la pratique amateur
<b>Contenus</b>	Écoute, bases d'histoire, d'analyse et d'esthétique Contenus du cursus élaborés suivant les compétences nécessaires pour l'exercice des pratiques amateurs Pratiques en référence au projet, réalisations transversales, relations avec la pratique amateur
<b>Organisation</b>	Cursus diplômant en filière ou en modules capitalisables Passerelles possibles avec le Cycle d'enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur  <b>Durée : entre 2 et 4 ans (volume total d'environ 300 heures)</b>
<b>Évaluation</b>	Évaluation continue, dossier de l'élève et examen terminal Cycle conclu par le certificat d'études musicales (CEM)
<b>Troisième cycle non diplômant</b>	
<b>Objectifs</b>	Approfondissement de connaissances et/ou de pratiques pour les musiciens amateurs
<b>Contenus</b>	Culture musicale et/ou pratiques du conservatoire en référence au projet  ou  Formation dans un nouveau domaine au regard du cursus antérieur
<b>Organisation</b>	Entrée directe possible sur projet Contrat permettant de suivre des cours de culture et/ou de pratiques du conservatoire, ou dans le cadre de conventions avec les structures de pratique amateur  <b>Durée en fonction du contrat et du projet</b>
<b>Évaluation</b>	Évaluation continue du « parcours sur contrat personnalisé » Attestation
<b>Cycle spécialisé ou CEPI</b>	
<b>Objectifs</b>	Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur
<b>Contenus</b>	Pratique soutenue dans une dominante Modules de pratiques collectives et de culture Projet personnel Ensemble cohérent et structuré compatible avec le suivi d'études générales
<b>Organisation</b>	Examen d'entrée Volume global de 750 heures, dont 1 heure minimum d'enseignement à caractère individuel Parcours de formation personnalisé Possibilité de changement de dominante et/ou de double dominante  <b>Durée des études : de 2 à 4 ans</b>
<b>Évaluation</b>	Évaluation continue, dossier de l'élève Examen terminal organisé à l'échelon régional Cycle conclu par le diplôme d'études musicales (DEM), ou le diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP)

[1] Conservatoire à rayonnement régional

[2] Conservatoire à rayonnement départemental